



REPUBLIQUE DU BURUNDI

FONDS ROUTIER NATIONAL « F.R.N »

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°
DNCMP/28.../T/2017 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION, DE
REHABILITATION ET D'AMENAGEMENT DES BUREAUX ABRITANT LE
SIEGE DU FONDS ROUTIER NATIONAL**

FINANCEMENT : FONDS ROUTIER NATIONAL

DATE DE PUBLICATION : 22/03/2017

DATE D'OUVERTURE DES OFFRES : 24/04/2017

MARS 2017

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° DNCMP / 28..... / T / 2017 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION, DE REHABILITATION ET D'AMENAGEMENT DES BUREAUX ABRITANT LE SIEGE DU FONDS ROUTIER NATIONAL.

Date de publication: 22.03. / 2017

Date d'ouverture des offres: 24.04. / 2017

Objet

1. Le Fonds Routier National « FRN » invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires désireux à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, l'exécution pour les travaux d'extension, de réhabilitation et d'aménagement des bureaux abritant le siège du Fonds Routier National « FRN » sis à Kabondo, avenue HEHA.

Financement du marché

2. Le Fonds Routier National

Spécification du marché

3. La passation du Marché sera conduite par Avis d'Appel d'Offres (AAO) ouvert avec publication nationale tel que défini dans le Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi.

4. Les travaux prévus dans le cadre de ce marché constituent un (1) seul lot.

5. L'ensemble des travaux est à réaliser dans un délai maximal de Cinq (5) mois. Toutefois, les soumissionnaires peuvent proposer un délai plus court.

6. Les Clauses du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres et celles des Clauses et Conditions du Marché sont les Clauses du Dossier Type d'Appel d'Offres pour Passation des Marchés de Travaux, publié par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics du Burundi.

Conditions de participation

7. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

8. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés publics.

✓

Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

9. Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale du Fonds Routier National « FRN » sis à KABONDO, avenue HEHA moyennant paiement d'un montant non remboursable de Cinquante mille Francs Burundais (50 000 FBU) dont la moitié (25.000 Fbu) sera versée au sous-compte des recettes non fiscales N° 1101/001.04 ouvert à la BRB et l'autre moitié (25.000 Fbu) au compte du FRN n° 1123/119 ouvert à la BRB.

10. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à la Direction Générale du Fonds Routier National « FRN », en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 17.

Réunion d'information et/ou visite de site

11. Une visite du site est prévue. Elle aura lieu en date du 04/04 / 2017 à partir de 10 heures sur le site.

Présentation de l'offre

12. Les soumissionnaires ne peuvent soumettre qu'une seule offre pour le présent marché. Les offres doivent être rédigées en langue française et au moyen des formulaires de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

13. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission **d'un montant de deux millions de Francs Burundais (2 000 000 FBU).**

14. Les offres devront être soumises à la Cellule de Gestion et de Passation des Marchés Publics à la Direction du Fonds Routier National.

15. Les offres doivent être accompagnées d'un bordereau de versement attestant l'achat du DAO par le paiement du montant de 50 000 FBU mentionné au point 9.

Validité des offres

16. Les offres restent valables pendant une période de nonante (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

Date limite de dépôt des offres

17. La date limite de dépôt des offres est fixée en date du 24/04 / 2017 à 10heures locales, avant que la séance d'ouverture des offres ne soit déclarée ouverte.

✓

18. Toute offre reçue après la date et l'heure limite de dépôt ne sera pas prise en considération.

Séance d'ouverture des offres

19. Les offres seront ouvertes le même jour à 10heures 30 minutes en présence des soumissionnaires qui le souhaitent, au bureau du Fonds Routier National.

Critères de qualification

20. Les exigences en matière de qualification sont spécifiées dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres.

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS
ROUTIER NATIONAL**



Ir. Jean Bosco NSABUMUREMYI

